



Présentation Programme ALVEOLE



Porteurs du programme



Bureau d'études spécialisé en performance énergétique, ROZO est expert en Certificats d'Economies d'Energies (CEE).

→ Suivi technique avec les bénéficiaires

→ Suivi financier

- Fédère près de 400 associations de promotion du vélo sur l'ensemble du territoire
- Objectif : rendre la solution vélo attractive et accessible à tous.

→ Mise en relation des associations avec les bénéficiaires

→ Suivi sur l'accompagnement à l'écomobilité

Objectifs du programme

Prolongation du Programme
jusqu'au 31 décembre 2021



Créer
30 000
emplacements



Sensibiliser
18 500
personnes



Calendrier

- Engagement des travaux **après le 9 février 2019** (signature devis ou lancement de marchés)
- Jusqu'au **12 novembre 2021** (date limite de transmission du dossier)



Financement

- 60 % => stationnement vélo (structures et attaches). Co-financement possible. Possibilité de déposer plusieurs projets. Pas d'emplacements min. ou max.
- 100 % => actions sensibilisation à l'éco- mobilité

Les cibles du programme



La **VOIE PUBLIQUE**



Les **ETABLISSEMENTS PUBLICS**
Les **COLLECTIVITES**



Le secteur de
l'**ENSEIGNEMENT**
de l'école au supérieur



Le parc d'**HABITAT SOCIAL**



Les **GARES**
Les **pôles d'intermodalité**

Structures éligibles

Tous les
acteurs
publics

EPCI

Collectivités
territoriales

Administrations
&
établissements
publics

Etc...

Acteurs
privés

services
publics

À vocation de

Enseignement
& formations
pro

Logement
social

Logement
étudiant



La liste des bénéficiaires éligibles est disponible sur la plateforme internet.

3 types d'abris éligibles - 3 financements

Financement à hauteur de 60% de l'investissement (matériel + pose)

Prime plafonnée pour chaque type d'abris

1

Abris préconstruits, autoportants, sécurisés installés en extérieur



Plafond à **2000 € HT** /emplacement

2

Supports d'attaches vélos libres d'accès et couverts en extérieur



Plafond à **700 € HT** /emplacement

3

Supports d'attaches vélos dans un local existant, couvert et sécurisé.



Plafond à **200 € HT** /emplacement

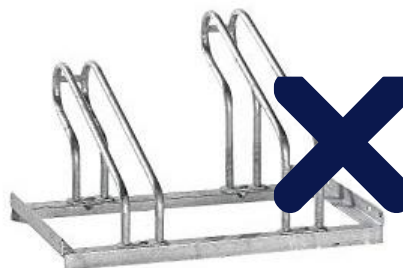
Liste de critères obligatoires

S'assurer que l'abri est facile d'utilisation pour les cyclistes

Attaches vélo



Permettent d'attacher la roue et le cadre à un point fixe
Sans devoir soulever le vélo si système à étage



Un **emplacement** = une place vélo
≠ Un **support** peut permettre de stationner **plusieurs vélos**

Critères obligatoires

Pour tous les abris

-  Système de rangement des vélos fixé au mur ou au sol
-  Espace couvert
-  Espace de stationnement vélo protégé des autres espaces (par une paroi ou un garde-corps de hauteur minimum de 1 mètre)

Consignes sécurisées et locaux existants

-  Accès sécurisé par badge, clé ou autre mode de contrôle
-  Respect des normes d'accessibilité PMR (accès, circulation dans le garage vélo, absence de marches / ressauts)
-  Espace éclairé

Critères obligatoires Spécial "Coup de pouce vélo"

Nouveau type de projet éligible dans le cadre du déconfinement jusqu'au **31 décembre 2020**



Le coup de pouce vélo stationnement ne permet pas de bénéficier d'un accompagnement

- **Engagement après le 30/04/2020** projet installé et dossiers transmis avant le 14/11/2020, fin du programme le 31/12/2020
- Support de rangement permettant **d'attacher le cadre et une roue du vélo** à un point fixe avec un antivol en U (sauf pour les vélos cargos)
- Le vélo **ne doit pas être porté** pour être rangé (pour les rangements à étages, un système d'assistance doit permettre de lever le vélo sans forcer)
- Le stationnement **peut être fixé au sol ou temporaire** et maintenu au sol avec une installation simple sans travaux de gros œuvre (goujon, scellement chimique, autoportant, blocs de béton, plaques de fixation...)
- Financement 60% de l'investissement HT, avec **un plafond à 150€ par emplacement**. Il n'y a pas de financement de services complémentaires.

Exemples concrets

Consignes sécurisées (abris auto-portants) - 2000€ HT/emplacement vélo

- 🏆 14 box de 5 places soit 70 places – de nouveaux box sont envisagés
- 📍 Voie publique – Lille (59)



🔧 78540 € (5610 par box)

🏠 47124 € (3366 par box)

Financement : que prend en charge le programme ?



- **Achat de l'abri**
- **Achat des arceaux,**
- **Livraison et pose** de l'abri et des arceaux,
- **L'électricité à l'intérieur de l'abri,**
- **Achat consigne : l'intégralité du kit,**
- Les **services complémentaires** : casiers, gonflage, réparation, supports de communication à l'intérieur de l'abri, bornes de recharge VAE
- Le **système de serrures.**



- Le **gros œuvre** nécessaire à la mise en place de l'abri (ex. : dalle béton)
- Les **travaux paysagers** (aplanir le sol, création d'un cheminement)
- Les **raccordements au réseau** (eau, électricité),
- Le **balisage** pour rejoindre l'abri
- Consignes sécurisées : **système de gestion de la solution.**

Accompagnement des usagers

Initiation au “savoir rouler”

Obligatoire pour les établissements scolaires élémentaires

Module de 8 séances d’une heure

1 620,00 € - financé à 100% par le programme



Crédits Photos : ProVélo91

Accompagnement des usagers

Actions de sensibilisation à l'écomobilité

Optionnel pour les autres cibles (pôles d'échanges multimodaux, établissements scolaires secondaires et universitaires, parc d'habitat social, établissements recevant du public etc.).

12 heures d'actions de sensibilisation

990,00 € - *financé à 100% par le programme*

⇒ Catalogue d'actions de sensibilisation en ligne sur : <https://programme-alveole.com/accompagnement/>

⇒ Retour d'expérience d'un accompagnement à l'écomobilité – Place Au Vélo Nantes : <https://programme-alveole.com/entretien-avec-laurent-chailloy-pav-nantes/>

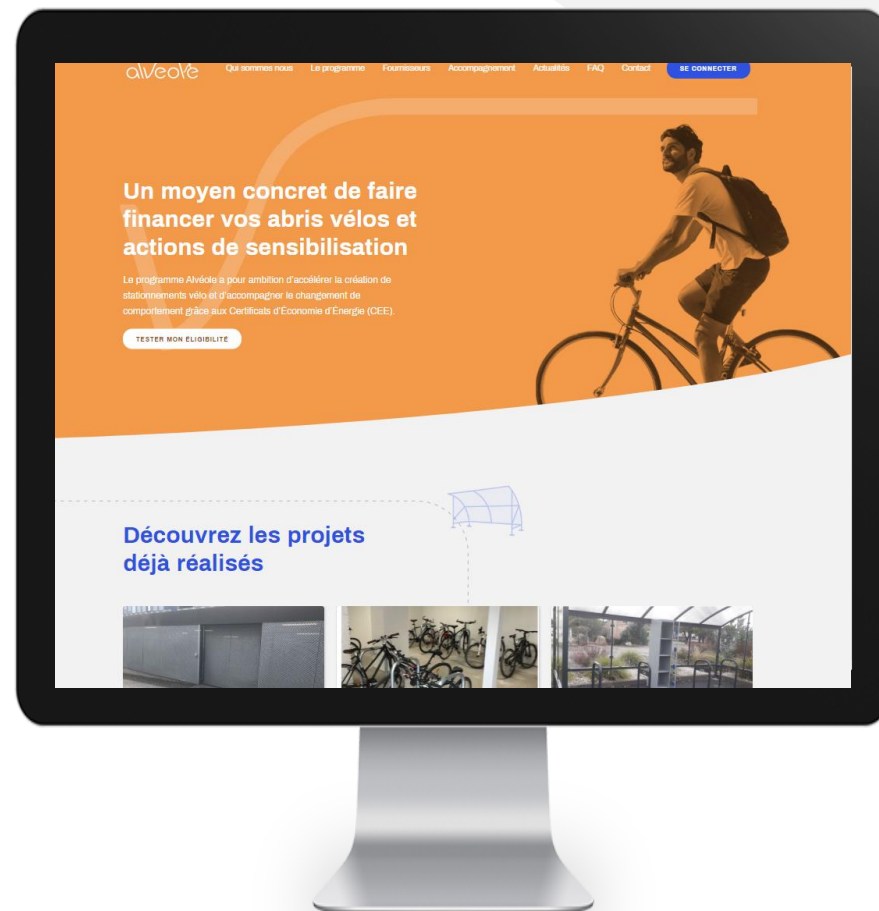
Plateforme internet du projet



- Toutes les démarches disponibles **en ligne**
- **Suivi facile** et rapide du projet jusqu'au versement de la prime
- **Espace personnel** pour gérer vos projets et demandes de primes
- **Messagerie interne** pour communiquer avec l'équipe



- **Site vitrine** reprenant toutes les informations sur le programme
- **Simulateur de prime**
- **Catalogue** de solution éligibles pré-validées (possibilité de faire valider une nouvelle solution)
- Statistiques publiques sur l'état du programme incluant une **carte des projets réalisés**



Comment déposer son projet ?

Se rendre sur www.programme-alveole.com. Cliquer sur "tester mon éligibilité" ou "se connecter".

Si votre projet est abouti, vous pouvez créer un compte !

1

2

Création du compte.

Des **informations génériques concernant votre structure** vous seront demandées.

3

Dépôt du projet.

Lorsque le compte est créé, vous pouvez **enregistrer un projet** (**informations demandées** : type d'abris choisi, nombre d'emplacements vélo, adresse exacte, etc). **ROZO étudie votre dossier.**

4

Transmission du devis.

Votre projet est validé par ROZO. Il faut désormais **importer le devis.**

Lorsqu'il est validé, vous pouvez entamer les travaux en autonomie.

5

Abri terminé.

Votre abri terminé, **vous devez importer les justificatifs demandés** et **saisir vos coordonnées bancaires** pour le versement de la prime.

alveole

Etat des lieux du programme en chiffres



Nombre total de projets : 896 soit 16 444 emplacements



185 projets terminés et payés



13 840 emplacements annoncés



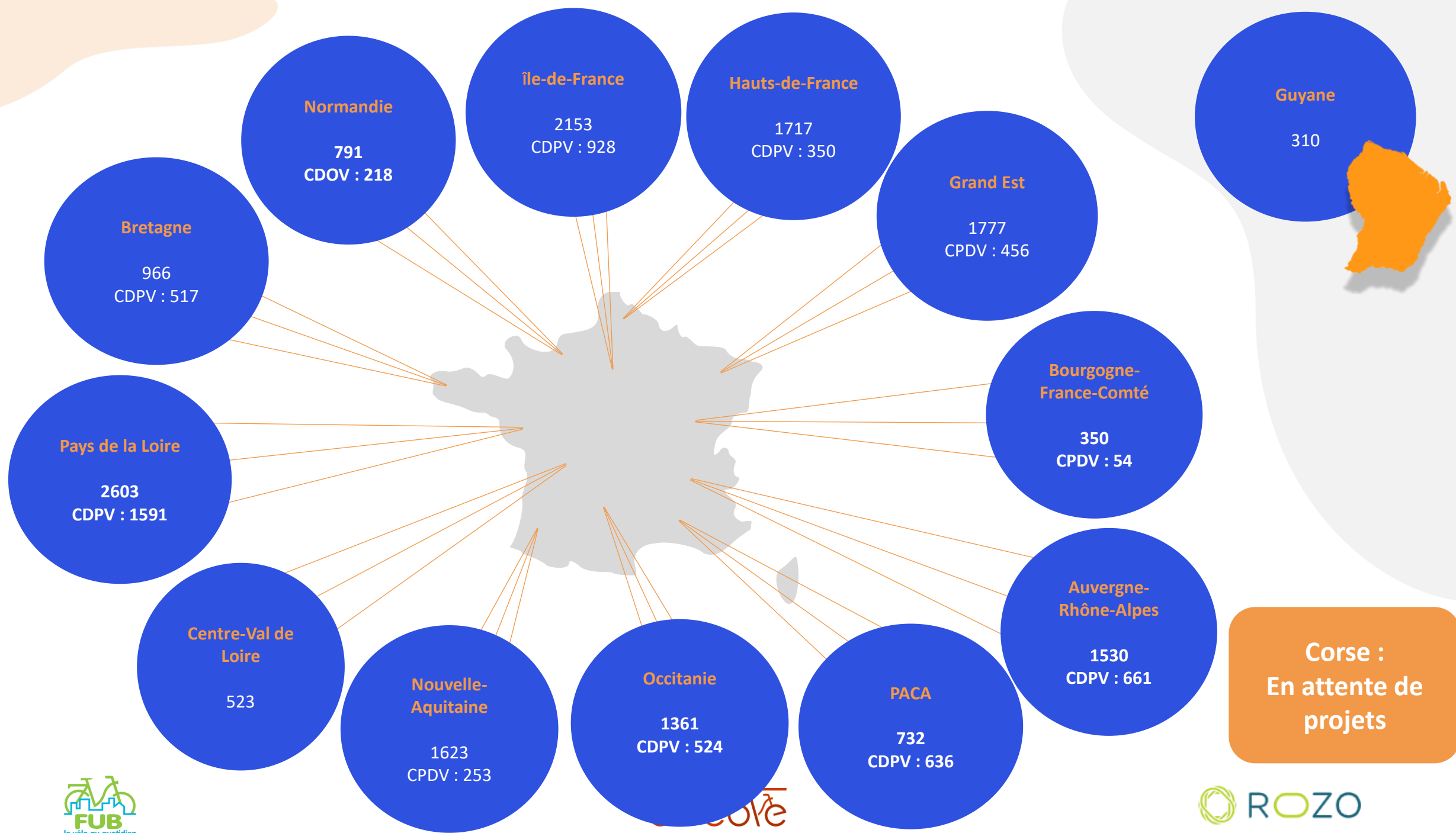
2604 emplacements réalisés et payés

Coup de pouce vélo

140 dossiers

4188 emplacements annoncés

700 emplacements payés



Coup de Pouce Vélo Plus

- Objectif ? Le dispositif permet aux collectivités d'abonder le dispositif Coup de Pouce Vélo sur les volets :



« Réparation »

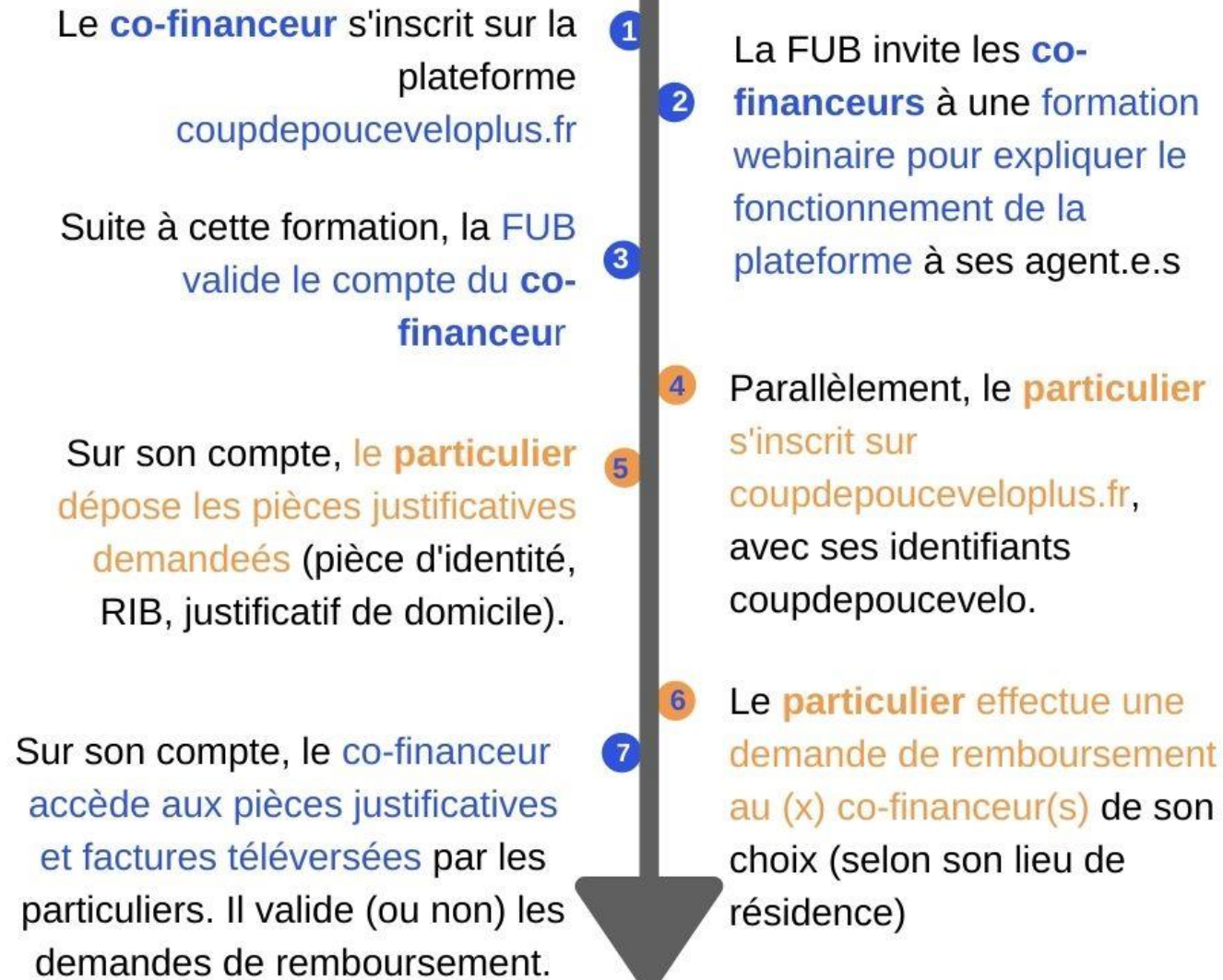
Une prise en charge additionnelle aux 50€ versés pour la réparation d'un vélo au sein du réseau des réparateurs référencés (TVA éligible au cofinancement). **Cette aide supplémentaire peut également couvrir l'achat d'équipements vélo.**



« Remise en selle »

Une prise en charge qui va au-delà de 2 heures de séance de remise en selle au sein du réseau des moniteurs référencés (TVA éligible au cofinancement dès la première séance de remise en selle).

Quelle est la procédure ?



Liens utiles et contacts

ROZO, suivi technique avec les bénéficiaires, mobilite@rozo.fr

FUB, suivi et lien avec les associations FUB, alveole@fub.fr

Coup de Pouce Vélo PLUS : coupdepouceveloplus@fub.fr

www.programme-alveole.com